

Pêcheurs plaisanciers. Les activités reconduites

L'association des pêcheurs plaisanciers a tenu son assemblée générale, lundi 13 au Vallon Boisé, en présence de Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportif de France [FNPPSF]

Après avoir présenté les bilans positifs, financier et moral, le président, Pascal Baudouin, a annoncé que « toutes les activités menées l'an passé (sortie avec les enfants du Secours populaire, sorties pêche récréative, sorties famille aux Glénan, accueil des associations du pays de Lorient, Téléthon, arrivée du Père Noël à Saint-Caradec, nettoyage de printemps au Ty Mor, etc.) seront reconduites. L'association continuera à délivrer les permis côtiers, fluviaux et hauturiers dès le mois de mars et à partir du mois d'avril, nous organiserons une nouvelle formation, destinée à ceux qui possèdent déjà leur permis mais qui souhaitent une remise à niveau ».



Plus d'une centaine d'adhérents ont participé à l'assemblée générale des pêcheurs plaisanciers au Vallon Boisé.

Alain Bouëdec médaillé de la Ville

Au nom des adhérents, le président a aussi remercié les candidats aux élections municipales. « Nous apprécions votre présen-

ce, vous allez pouvoir ainsi mesurer l'implication de l'association des pêcheurs plaisanciers dans la vie associative de la ville et sur la vie du port ».

En fin de réunion, le maire,

Gérard Perron, a remis la médaille de la Ville à Alain Bouëdec, pour son implication au sein de l'association depuis 1983.

Le bureau reste inchangé.